

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 04/25

Compte-rendu n° 04/25 du 16.06.2025

Participants : F. Marty, C. Malavergne, M. Bournazeaud, A. Petit, S. Delerive, E. Pichon, N. Montet, M. Faure, F. Larzinière, C. Catard, A. Valet-Narjou, D. Fargeot, S. Olthoff, K. Cario, Y. Grangier, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Club de VTT,
Contrôles ANC (assainissement non collectif),
Pédibus,
Adaptation au changement climatique,
SMD3 : bornes 30 litres et conteneurs carton,
Lotissement J. Barret : recours pour annuler un permis de construire,
Calendrier des réunions de secteur septembre-décembre 2025,
Date du prochain conseil municipal
Remplacement Nathalie Deprêtre,
Agents des services techniques,
Viste du restaurant scolaire pour les enfants de CM1 et CM2,
Abonnement au CAP Rugby pour la saison prochaine,
Vente d'une parcelle,
Remboursement des frais de transport, de repas et d'hébergement,
Propositions tarifs ALSH et restauration scolaire 2025-26.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

Mardi 17 juin, 20 h, SdF : réunion avec les associations,
Samedi 21 juin : concours de pétanque,
Samedi 21 juin, 17 h aux Sermonces : AG du club de foot,
Dimanche 22 juin, 15h, SdF : goûter-concert organisé par le comité des fêtes,
Mercredi 25 juin : réception des travaux du restaurant scolaire ?
Jeudi 26 juin, 18 h : AG du COS,
Vendredi 27 juin, 16 h 30 : fête des enfants organisée par l'APE (Amicale des Parents d'Elèves),
Lundi 30 juin, 20 h 30 : conseil municipal,
Vendredi 04 juillet ; dernier jour d'école,
C. Lecomte absent du 07 au 12 juillet,
Dimanche 20 juillet, 17 h : départ pour l'Italie (retour le 26 juillet),
Lundi 08 septembre : 1^{ère} réunion de secteur « de rentrée ».

Club de VTT : un nouveau club de sport de pleine nature, le GPVTT (Grand Périgueux VTT) va rejoindre les associations de la commune.

Contrôles ANC (assainissement non collectif) : il y a 673 ANC sur la commune. En 2024, il y a eu 13 contrôles pour vente, 2 contrôles de conception et 7 contrôles de bonne exécution. Il y a eu 3 réhabilitations d'ANC (dont un dans le cadre d'Amélia).

Pédibus : cette présentation est faite par Sarah Dumas (en alternance à la mairie pour sa 3^{ème} année de BUT). Elle fournit à chacun d'entre nous un document de présentation du projet. Une phase expérimentale est prévue du 24 au 27 juin. Il s'agit de proposer aux enfants qui vont à l'école un itinéraire prédéterminé, encadré par des adultes bénévoles. Le circuit est d'environ 1, 2 km pour une durée d'environ 17 minutes. 7 arrêts sont proposés : Colette Besson, route des Mazades, Couture, Chevalier de Galibert, Curé Bonal, allée des Passereaux (lotissement de Fontroubade), Félix de Crémoux. L'information a été transmise aux parents par le directeur de l'école et la responsable de l'EAVS. Actuellement, Sarah n'a eu que 3 réponses de parents dont 2 négatives.

Adaptation au changement climatique : A. Valet-Narjou fait un retour d'une formation du GP qui s'adressait aux élus et à laquelle elle a participé. Cette formation était organisée par l'OFB et le CAUE. Elle s'inscrit dans le cadre de la révision du PLUi. L'idée est de trouver des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique.

SMD3 : bornes 30 litres et conteneurs carton : 2 conteneurs à carton ont été installés à Sourbarie et 2 autres rue de la Paix. Des bornes demi-ouverture (30 litres) ont été mises en place rue de la Paix, au Maine, chemin de Jacquou et aux Jaures (route de Borie petit sur Périgueux).

Lotissement J. Barret : recours pour annuler deux permis de construire : un recours pour excès de pouvoir a été déposé au Tribunal Administratif de Bordeaux contre les permis de construire délivrés à M. Maury. Cette requête concerne 20 personnes (10 ménages). Les permis concernent la construction de quatre bâtiments (2 fois 2) en vue de la création de 4 logements chacun. Plusieurs motifs sont évoqués. En premier lieu : « chaque parcelle a été dimensionnée pour implanter des maisons individuelles et non plusieurs immeubles collectifs ». En conséquence les voiries (J. Barret est à sens unique) et les réseaux (électricité, assainissement, eaux pluviales) ne sont pas dimensionnés (SDIS non consulté). Un autre argument est que le dossier est incomplet (pas de volet paysage) et que le PC comporte des éléments erronés (arrêté accordé pour une surface de 199, 98 m² et demande de permis qui fait état de 192, 50 m²).

Selon l'avocat, « la création de logements collectifs n'aurait pas dû être autorisée ».

Il est demandé au T.A. d'annuler le PC et de mettre à la charge de la commune le montant de 3 000 € (par permis ou par logement ou par bâtiment ?).

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Calendrier des réunions de secteur septembre-décembre 2025 :

	Secteur technique	Secteur société
Septembre	08	22
Octobre	06	20
Novembre	03	17
Décembre	01	15

Date du prochain conseil municipal : la date est arrêtée au **lundi 30 juin** à 20 h 30 (à la place de la réunion de secteur). La secrétaire de séance devrait être Sophie Olthoff, sinon Alain Petit sinon Virginie Lopez-Suarez.

Remplacement Nathalie Deprêtre : Nathalie prend sa retraite à compter du 31 août. Nous avons recruté Mme Maud Decathalogne à compter du 1^{er} juillet.

Agents des services techniques : une rupture conventionnelle a été négociée avec un agent qui quitte la commune à compter du 19 juin et un autre a fait une demande de mise à disposition pour convenance personnelle pour 6 mois à partir du 1^{er} septembre.

Visite du restaurant scolaire pour les enfants de CM1 et CM2 : l'association « Le 308 Maison de l'Architecture » a pour mission de diffuser la culture architecturale contemporaine. Elle a développé des projets pédagogiques à destination des élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) : les *Visites constructives*. Ce projet consiste en : rencontre avec un architecte, découverte d'un matériau brut, visite d'un chantier, restitution.

Sur notre école, la rencontre avec l'architecte s'est faite le 28 mai et les visites sont prévues le 18 juin. Le coût est de 240 € TTC.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Abonnement au CAP Rugby pour la saison prochaine : l'abonnement le moins cher est de 500 € pour 2 abonnements annuel en tribune générale. Les élus présents sont favorables à cette proposition.

Vente d'une parcelle : nous proposerons la vente d'une parcelle (380 m²) rue A. Colas qui est actuellement dans le domaine communal, sans que nous le sachions, à un propriétaire voisin qui en a fait la demande pour une somme modique. Cet acquéreur prendra en charge tous les frais de bornage et de notaire.

Remboursement des frais de transport, de repas et d'hébergement : nous proposerons de prendre cette délibération sur des taux conformes aux textes officiels pour une agente qui va partir en formation sur Bordeaux. Taux : Hébergement : 120 €, déjeuner : 20 €, dîner : 20 €. Transport : selon la puissance du véhicule : de 0,32 à 0,45 €/km.

Le CST, consulté, a donné un avis favorable.

Propositions tarifs ALSH et restauration scolaire 2025-26 :

Accueil Péri-scolaire MATIN	Tranche	Quotient familial	Pour 5 jours ou moins dans le mois		Pour plus de 5 jours dans le mois	
			Tarifs en € 2024/25	Tarifs en € 2025/26	Tarifs en € 2024/25	Tarifs en € 2025/26
	1	0 à 700 €	6,10	6,15	13,20	13,30
	2	701 à 1000€	6,70	6,76	14,45	14,55
	3	1001 à 1500 €	7,25	7,32	15,15	15,25
	4	1501 € et +	7,75	7,82	16,00	16,10

Accueil Péri-scolaire SOIR	Tranche	Quotient familial	Pour 5 jours ou moins dans le mois		Pour plus de 5 jours dans le mois	
			Tarifs en € 2024/25	Tarifs en € 2025/26	Tarifs en € 2024/25	Tarifs en € 2025/26
	1	0 à 700 €	9,60	9,70	24,10	24,20
	2	701 à 1000€	10,10	10,20	24,50	24,60
	3	1001 à 1500€	10,65	10,75	25,15	25,25
	4	1500€ et +	11,05	11,15	26,10	26,20

Accueil Extrascolaire	Tranche	Quotient familial	DEMI-JOURNEE		JOURNEE	
			Tarifs en € 2024/25	Tarifs en € 2025/26	Tarifs en € 2024/25	Tarifs en € 2025/26
	1	0 à 700 €	5,10	5,15	8,45	8,53
	2	701 à 1000€	4,60	4,65	7,83	7,90
	3	1001 à 1500 €	5,60	5,65	9,10	9,20
	4	1501 € et +	6,35	6,40	10,30	10,40

Propositions restauration scolaire 2025/2026 :

Tranche	Quotient familial	Tarification 2024/25	Tarification 2025/26
1	0 € à 700 €	1,00 €	1,00 €
2	701 € à 1000 €	3,40 €	3,43 €
3	1001 € à 1500 €	3,50 €	3,53€
4	1 501 € et +	3,60 €	3,63 €

Propositions autres tarifs pour la restauration scolaire 2025/2026 :

Catégories	Tarification 2024/25	Tarification 2025/26
Panier repas	1,12 €	1,15 €
Commensaux & CCAS	5,40 €	5,45 €